



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique pénale

Question écrite n° 130233

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la loi du 10 août 2007 portant création des peines minimales dites « peines planchers ». Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de ce dispositif depuis sa mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130233

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2215

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)